# LES BABOUVISTES, LE PÉRIL ROUGE ET LE DIRECTOIRE (1796-1798)

par J. SURATTEAU

Le 21 floréal an IV (11 mai 1796), Dossonville, policier du Directoire, royaliste d'ailleurs, arrête Babeuf et son état-major ; les jours suivants, deux cent quarante-cinq arrestations furent opérées et Carnot veilla personnellement, avec la plus grande rigueur, sur cette répression. Pour le Directoire comme pour les contemporains, il s'agit d'une nouvelle tentative des « terroristes » pour reprendre le pouvoir. N'ayant plus, depuis le désarmement des faubourgs, un an plus tôt, à compter sur une « journée », ils ont conspiré dans l'ombre et ont essayé de s'assurer assez de complicités dans l'armée mécontente, pour donner une force suffisante à leur tentative. Albert Mathiez fait justement remarquer : «... Tel fut le complot de Babeuf qui, pour les contemporains, fut beaucoup moins une tentative communiste qu'un dernier effort des terroristes pour reprendre le pouvoir ; ce n'est que beaucoup plus tard, en 1828, date d'apparition du livre de Buonarroti que le caractère communiste du mouvement a été mis en évidence par son historien qui était probablement plus communiste que Babeuf lui-même... »

Quelles furent les réactions des milieux populaires et quelle audience eurent les babouvistes en France ? Finalement, quel parti tira de cette affaire le gouvernement ? Voilà toute une série de questions auxquelles il faut répondre pour essayer de se représenter la situation. Ces questions, Albert Mathiez les a posées, il y a maintenant plus de trente ans. Il y donna une réponse assez vague, d'abord parce que son propos n'était pas de traiter la question à fond, et aussi parce que l'état de sa documentation ne lui

permettait pas encore de trancher. Nul doute qu'il aurait complété son information pour faire ce livre sur le Directoire que la mort ne lui a permis d'écrire.

★

«... La foule misérable et exténuée resta inerte devant l'arrestation de ces hommes qui s'étaient constitués ses défenseurs. La presse directorialiste et la presse modérée et royaliste approuvèrent. Elles agitèrent le spectre rouge... »

Au lendemain de l'arrestation de Babeuf, il n'y eut, en effet, que bien peu de réactions populaires. A Paris, les chefs les plus directs sont arrêtés et les anciens conventionnels compromis sont en fuite. Drouet, l'homme de Varennes, a été pris et sa capture a un sens ; elle sert à légitimer le transfert du procès devant la Haute Cour de Justice à Vendôme, qu'il faut d'ailleurs organiser, car elle ne l'est pas encore. A quelle autre juridiction aurait-on pu déférer les babouvistes sans cela ? Le recours au Conseil de guerre ou à une Commission militaire extraordinaire ne peut être envisagé que pour une action perpétrée par des militaires ou pour une tentative d'embauchage, ce qui n'est pas le cas ; on ne pouvait donc pas agir de façon plus expéditive, comme on le fera quelques mois plus tard, pour l'affaire de Grenelle ou pour celle de l'Agence royaliste.

Une fois le scénario Drouet bien mis au point et la procédure suffisamment engagée pour qu'on ne puisse plus revenir à une autre juridiction, une fois le départ pour Vendôme organisé, on fera évader Drouet. Barras ayant revendiqué lui-même la responsabilité de cette évasion que l'opinion publique lui avait déjà spontanément attribuée, la chose semble incontestable. Cependant, nul, au Directoire, ne semble non plus s'y être vraiment opposé. Pour La Revellière et Letourneur, on n'avait guère l'habitude de les mettre alors dans le secret des choses importantes, de celles qui demandaient de la responsabilité. Celui-là suivait Carnot, le premier était hanté par le souvenir de la Terreur. Il est maintenant établi que Carnot menait la lutte à outrance contre les terroristes, à la fois par esprit de classe, par volonté d'ordre et de discipline, et aussi — surtout sans doute — par désir d'arracher toujours un peu plus ce masque si gênant de membre du grand Comité, de se désolidariser de ce passé honteux qui l'aurait naguère envoyé à la

Guyane s'il n'avait pas « organisé la Victoire ». Carnot avait vu des babouvistes et avait traité avec eux, et pas seulement avec le mouchard Grisel. Drouet s'est vanté d'avoir eu des contacts directs avec Carnot et de lui avoir envoyé des lettres et cela paraît plausible. Il est donc permis de penser que Carnot, à tout le moins, ne fit rien pour empêcher son collègue de faire évader Drouet.

Il y avait aussi une certaine solidarité. Reubell hésitait, on le sait, à poursuivre la lutte contre les terroristes, et il approuva aussi certainement l'évasion de Drouet. Pour le Directoire, cependant, ou plutôt pour le trio Carnot-Letourneur - La Revellière, le babouvisme c'était le péril rouge qui reparaissait. Carnot se fit, contre les hommes du compromis qui n'avaient pas quelque titre à sa reconnaissance ou à son indulgence, le véritable procureur du Directoire. Suivons sur ce point son biographe Marcel Reinhard : «... On s'est demandé pourquoi tant d'âpreté. Sans doute l'intensité de la propagande babouviste dans l'armée touchait-elle directement le Directeur qui dirigeait les opérations et réglait les questions militaires. D'autre part le mépris de Babeuf pour les « hommes à talents » indignait Carnot... Enfin il tenait à rompre avec éclat ; ne l'avait-on pas confondu avec ces terroristes, ces anarchistes ? Lepeletier ne lui avait-il pas écrit que les Directeurs et lui, Carnot, en particulier, n'avaient été acceptés par les démocrates que pour servir à rétablir la Constitution de 1793, pour être les premiers et les principaux agents de ce plan régénérateur ? »

Les babouvistes arrêtés, quelle était l'audience de leurs idées ? Après Mathiez, Georges Lefebvre a montré qu'on n'avait rien su, au fond, du caractère subversif des projets de Babeuf et de Buonarroti. L'importance historique de Babeuf, quant à sa doctrine, est donc à long terme. Son communisme de répartition inspirera les révolutionnaires du XIX[e] siècle et, à cet égard, son importance est capitale. Mais, sur le moment, à court terme, ce qu'on vit dans cette affaire, c'est une nouvelle *faction* ; le mot est révélateur et il est employé le plus souvent dans la correspondance officielle. On s'attacha à la face terroriste du mouvement d'autant plus facilement qu'étaient compromis, aux côtés de vrais disciples de l'Egalité que personne ne connaissait, beaucoup d'anciens conventionnels amnistiés que tout le monde connaissait : outre Drouet, Barère et Lindet, Vadier

et Amar. Aussi, pour le Directoire comme pour le public, le complot de Babeuf, c'était essentiellement le terrorisme revenu, sans cesse renaissant, d'où ces appellations de *terroristes, robespierristes, jacobins, prairialistes, maratistes,* confondues avec celles de ***babouvistes*** ou ***d'anarchistes,*** ou des noms plus généraux et plus vagues d'*exagérés,* d'*exclusifs* ou de *désorganisateurs.* Meynier a raison lorsqu'il veut distinguer entre *babouvistes* et *terroristes* ; mais il introduit cependant une distinction d'historien qui (il omet de le dire) n'a jamais existé pour les contemporains. Du moins, cette distinction n'apparaîtra qu'après les excès de la propagande du Directoire.

Avant que les communiqués menaçants du gouvernement ne viennent mettre l'alarme chez les possédants, le babouvisme apparut non comme un danger social, mais comme un péril politique. Georges Lefebvre note qu'il s'agit bien de lutter contre les terroristes, et il montre que là fut son aspect principal ; « Le communisme de Babeuf [...] n'eut pas d'influence immédiate ; la conjuration a été menée, en grande partie par des bourgeois qui n'étaient pas communistes et, si elle avait réussi, le communisme n'aurait sûrement pas été établi en France ; les paysans étaient très communautaires, mais ils tenaient à rester indépendants ; quant aux ouvriers de Paris, ils sont restés incontestablement indifférents... » En fait, reprenant ici l'opinion émise oralement par Georges Lefebvre à bien des reprises devant nous, le babouvisme était comme le sans-culottisme de l'an II, un « front populaire » et les tractations entre le Comité insurrecteur et les ex-conventionnels groupés autour d'Amar, pour délimiter la proportion des babouvistes nommés par département et des députés proscrits, rappelle bien en effet celles qui accompagnent normalement toute tentative de « front populaire ».

Que dirent la presse de Paris et celle de province ? A peu près rien d'autre sur le moment, que des élucubrations vagues sur le péril jacobin évité. Mathiez a étudié la liste des abonnés au *Tribun du peuple* et il en a tiré des conclusions intéressantes, mais qui néanmoins nous semblent moins probantes qu'à lui sur l'implantation du mouvement en province. Il ne saurait résister à l'analyse que si un journal d'opinion a des abonnés dans tel ou tel lieu, il s'agit bien sûr pour la majorité d'entre eux, d'approbateurs de sa ligne politique et de ses idées dominantes ; mais il

peut s'agir aussi et il s'agit certainement d'une minorité que la statistique ne saurait déterminer avec précision, de curieux, de personnages ou d'organismes officiels intéressés par fonction ou par vocation et même d'ennemis déclarés qui veulent connaître l'opinion de l'adversaire. Mathiez note lui-même le nom de Thibaudeau qui, écrit-il, fait tâche dans cette liste. D'autres noms moins illustres, certes, pourraient montrer qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé [1].

Certaines régions furent plus atteintes, surtout le Midi méditerranéen : Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes. Là les cabaretiers et les libraires eurent un grand rôle, comme le libraire Mossy, d'Aix. Il ne nous paraît donc pas possible d'admettre dans son universalité la conclusion catégorique de Mathiez : «... Soyons sûrs que ces six cent quarante-deux abonnés ont tous des raisons personnelles de s'intéresser au succès de Babeuf, que tous ont plus ou moins souffert de la réaction thermidorienne, qu'ils ont soif de vengeance... » Il y eut aussi les chansons qui fleurirent, mais il faudrait savoir à quelle époque exactement. Il semble qu'il y ait un certain décalage, et que leur succès et leur expansion ne datent que du temps de la fin du procès de Vendôme, et même de la période post-fructidorienne où elles furent très en vogue ; mais alors il n'y avait plus guère de risques à les chanter, beaucoup moins qu'à fredonner le « Réveil du peuple ».



C'est le Directoire qui, de façon fort curieuse, va changer l'optique de l'affaire. Nous n'avons sur ce point que très peu de renseignements et aucune étude d'ensemble. Cepen-

1. Dans la Corrèze, Brival, ex-conventionnel, sera élu en l'an VI comme directorialiste par une assemblée de modérés et de contre-révolutionnaires ; et ce n'est pas qu'il ait évolué, car treize mois plus tôt il mouchardait deux de ses anciens collègues comme protecteurs de terroristes. De même, Vernerey, du Doubs, sera rejeté par les démocrates en 1798 et dénoncé comme un républicain « des plus équivoques ». Des hommes comme Deville ou Méaulle ne peuvent non plus être admis comme des Jacobins. De même, autres vérifications possibles : Desnoyers, homme de loi de Neuville (Loiret), était plutôt modéré, et parmi les quelques abonnés de Porrentruy et de Montbéliard cités par M. Reinhard, deux étaient des cabaretiers qui s'abonnèrent pour leur clientèle, comme Mathiez lui-même le signale pour d'autres lieux.

dant il semble que la contre-propagande du Directoire, en dépassant son but, soit venue en renfort de la propagande babouviste. Malgré les six cent quarante-deux abonnés du *Tribun du peuple,* malgré des affiches presques quotidiennes à la fin, mais à Paris seulement, la doctrine de Babeuf était encore bien mal connue. L'affichage de l'*Analyse de la doctrine* de Babeuf le 20 germinal fit certainement moins d'effet que les proclamations du Directoire dont la diffusion s'étendait, par le canal des commissaires dans chaque département, à toute la République. Dès le 25 germinal, la proclamation, œuvre de La Revellière, fut expédiée ainsi dans toute la France. Mathiez, qui cite cette proclamation, insiste sur ces mots : « Ils veulent mettre en application le code atroce de 93, opérer le partage de toutes les propriétés, même des ménages les plus simples et de la plus petite boutique... » Ce qui naturellement est faux et qui est assorti de la rituelle accusation de « vouloir relever les échafauds », et de la non moins sempiternelle dénonciation d' « être vendu à l'or anglais ». Et ainsi de proclamation en proclamation, d'articles inspirés en articles inspirés, le Directoire enfonce le clou qui doit dresser tous les propriétaires, les anciens et les nouveaux, contre ces nouveaux terroristes, et faire l'union sacrée de la propriété ; mais il popularise ainsi les idées nouvelles dans le peuple. Ce point nécessiterait et mériterait des vérifications détaillées et locales. Il nous semble cependant indéniable que le Directoire, s'il atteignit le but recherché sur le moment, se fit le véhicule des idées sociales subversives des babouvistes, qui, peu à peu, pénétrèrent dans le peuple par cette voie très officielle. Une affichette illustrée fut enfin utilisée, telle celle qui représente l'anarchie essayant de poignarder la France en contemplation béate devant le tableau de la Constitution de l'an III.

Georges Lefebvre a bien vu cette conséquence de la contre-propagande du Directoire et les deux effets qu'elle engendra : « La peur que la bourgeoisie éprouva [...] c'est plutôt la peur irraisonnée du riche à l'égard du pauvre qui grouille dans les rues... » ; mais aussi l'expansion de certaines idées babouvistes grâce à quelques journaux courageux, essentiellement le *Journal des hommes libres* de Duval. Cependant le reste de la presse surenchérit. Le *Moniteur* se mit au diapason ; et bientôt est enfoncé le clou officiel : la conjuration de Babeuf, tout en restant une résur-

gence du terrorisme, est surtout par certains aspects, celle des décrets de ventôse, de la *loi agraire,* cette tarte à la crème des bourgeois qui faisait déjà accuser Lebois, le directeur du nouvel *Ami du peuple,* quelques mois auparavant. C'est alors que la peur s'empare du bourgeois riche, de l'acquéreur de biens nationaux, de l'agioteur, du fournisseur. Le Directoire récoltera en l'an V ce qu'il a semé en ce moment. Cette peur des *partageux* est de la même essence que celle qui se répandra en 1848.

Ce fut alors la réaction totale qui atteignit son point culminant et significatif lorsque, par exemple, le royaliste Vaublanc, condamné comme contumace après vendémiaire, fut absous par les Cinq-Cents qui décidèrent sa réintégration immédiate, et ceci antérieurement à l'affaire de Grenelle. De la réaction qui suivit, de ce ralliement des Thermidoriens groupés autour du Directoire, les historiens ont dressé le tableau. Mathiez a montré les départements atteints, touchés par l'épuration directoriale. Il est intéressant de souligner que dans tous ceux qu'il signale, nous retrouverons des babouvistes ou des exclusifs en l'an VI[2] ; de même dans presque tous ceux qu'ajoute M. Reinhard[3]. Il serait seulement plus intéressant de savoir si la cause de cette similitude est qu'il existait bien un danger dès l'an IV, ou si ce virus ne toucha ces régions que plus tard. Dans ce cas, on en revient à la même question : l'insistance du Directoire n'y est-elle pas pour quelque chose ? Il est aussi notable que tous les conventionnels cités par Mathiez comme protecteurs de babouvistes ou de terroristes, seront élus en 1798 et exclus le 22 floréal[4] ; de même pour d'autres personnalités aussi attaquées et également épurées en l'an IV, civils ou militaires[5]. Dans la Sarthe, le commissaire central se défendait d'être babouviste et le chefs des *exclusifs,* Bazin, traitait Babeuf de scélérat et de dément en l'an IV, mais ne cachait pas ses sympathies pour Antonelle, Germain et Lecointre, et disait que l'exécu-

2. Ain, Bouches-du-Rhône, Doubs, Jura, Loir-et-Cher, Moselle.

3. Pas-de-Calais, Rhône, Sarthe, Vaucluse.

4. Merlino, Lamarque, Lequinio, Peyssard, Ysabeau, Frécine, Venaille, Thuriot, Collombel, Thirion, Dubarran, Pinet, Ducos.

5. Civils : Briot dans le Doubs, Giot en Seine-et-Marne ; militaires : les généraux Dufour et Muller, l'adjudant-général Malet à Besançon.

tion de Babeuf « était l'assassinat d'un martyr de la liberté. »

Cependant Carnot avait réussi son opération-panique, puisque le 13 prairial an IV, les Cinq-Cents basculèrent à droite en acceptant la demande de mise en accusation de Drouet. Tallien, véritable baromètre des sentiments des Thermidoriens, essaya de s'opposer au courant ; mais il n'avait guère l'oreille des Conseils ; ce fut en vain. Vint l'affaire de Grenelle. Sur celle-ci, la lumière n'a pas été faite entièrement. Sciout et Meynier en ont donné le récit le plus détaillé et ils y voient tous deux un danger réel. Mathiez, s'il apporte quelques correctifs à cette vue des choses, reste pourtant dans le vague : « ... Des groupes de Jacobins, écrit-il, se présentèrent au camp de Grenelle pour fraterniser avec les troupes et les entraîner [...]. Mais ils étaient attendus. » Et encore : « Ils [les soldats] attendaient avec impatience ces fraternisateurs. » L'analyse de Georges Javogues, descendant du principal condamné, est plus précise ; il affirme qu'il y eut machination policière, et plus particulièrement action du Bureau central de police de la Seine, dont deux membres au moins, Amson et Bréon, étaient des royalistes avérés, et du trop fameusement célèbre Limodin. Mathiez signale d'ailleurs que les contemporains eurent la même impression.

Toutefois, pour nous devenus plus experts en montages policiers, en truquages et en provocations, il ne paraît pas que la question ait été entièrement réglée. Y a-t-il eu vraiment « machination préméditée » de la police, c'est-à-dire montage par celle-ci d'une opération à l'aide de mouchards, de « moutons » et d'agents provocateurs, ou seulement « exploitation » par la police d'une expédition décidée et délibérée par les terroristes et venue aux oreilles de policiers qui avertirent Carnot ? Mathiez se range sans phrases à l'opinion de G. Javogues; Georges Lefebvre ne va pas si loin. Il écrit : « Le gouvernement, d'après ce que nous dit Barras, était averti depuis quinze jours, ou plus exactement Carnot et Letourneur étaient avertis par Malo, le colonel du 21e dragons... » Ce serait donc Malo, sondé par des militaires naïfs et aussi imprudents que ceux qui avaient naguère renseigné Grisel, ou averti par des sous-ordres, qui alerta les deux Directeurs. Nous revenons alors à Carnot, et il est incontestable que ce dernier au lieu d'étouffer dans

l'œuf ce complot, laissa mûrir l'affaire pour pouvoir faire arrêter le plus de monde possible.

Pour savoir au juste s'il y eut machination de la police, il faudrait des preuves formelles ; ces gens-là n'en donnent guère ; on n'a que des présomptions. Cependant divers faits, comme l'arrestation de certains très loin du camp, les conseils de prudence donnés à d'autres comme Félix Lepeletier, le soin qu'on eut de laisser filer Tallien et Fréron pour ne pas atteindre Barras, donnent, à tout le moins, l'impression d'un montage bien préparé, ce qui inclinerait vers la thèse de Georges Javogues. Il n'est pas nécessaire de revenir sur l'illégalité de la comparution des accusés devant une Commission militaire. Cette cause est jugée et elle l'a été par le Tribunal de cassation, lorsque celui-ci donna raison aux condamnés à des peines de prison appelant de ces peines. Ce qui ne pouvait ressusciter les fusillés... Il y a lieu de signaler que le Tribunal de cassation n'était pas suspect de partialité pro-jacobine, puisqu'il venait de donner raison aux royalistes pour la qualification des crimes dont étaient accusés Brottier et consorts. On connaît aussi la sévérité cruelle de cette Commission militaire siégeant au Temple, qui dépassa plusieurs fois les demandes du rapporteur-accusateur, et prononça trente-trois condamnations à mort sans appel, parmi lesquelles celles de trois conventionnels, dont deux avaient échappé de peu déjà en prairial an III.

Il ne semble pas non plus que toute lumière ait été faite sur les discussions au sein du Directoire. Certes avec Carnot, Letourneur et La Revellière, la majorité était atteinte ; mais que firent Barras et Reubell ? Le second s'en explique dans un fragment encore inédit de ses papiers [6] : « C'est Carnot qui dirigea la répression de Grenelle et il ne nous avertit de rien. Je lui en fis le grief, mais il me répondit, selon la façon blessante qu'il affectionnait, que c'était l'affaire des militaires, voulant dire Le Tourneur et lui [...] C'était la malheureuse habitude qu'il avait de soupçonner que d'autres agissaient par des voies particulières ou parlaient contre leurs pensées, qui le faisait tomber souvent dans des pièges que lui tendaient des hommes encore beau-

6. Bibl. Nat., Nouv. Acq. françaises, 23/642.

coup plus habiles que lui dans l'art de dissimuler [...] Toujours est-il que c'est depuis cette affaire qu'il se sépara de nous pour mener sa politique faisant comme un deuxième gouvernement dans un seul... » Il est très plausible par contre que Merlin ait voulu faire de la surenchère même sur Carnot ; c'est du moins Barras qui le dit et cela paraît logique. Quant à ce dernier, il ne fit rien, se contentant de couvrir ses amis personnels. Ce sont cette fois La Revellière d'une part, et Bernadotte de l'autre qui le disent. Selon certains récits, Barras dormait si profondément qu'il n'entendit rien du tout ; il sera moins endormi et plus vigilant, le 18 fructidor... Il réussit à faire front avec son astuce habituelle, et bien qu'accusé par l'opinion d'avoir fait évader et d'avoir même recélé Drouet, il couvrit Tallien et Fréron, ainsi que son familier Bottot fort compromis ; il est certain que si ces trois hommes ne furent pas accusés, c'est parce que, par eux, on serait arrivé à Barras.

Sur la politique dans laquelle le Directoire s'engagea après l'affaire de Grenelle, l'appréciation de Mathiez est nette et sans nuances : « Ce gouvernement inspiré par l'esprit de classe le plus étroit, ce gouvernement de bourgeois apeurés confondait la République avec ses intérêts ; il ne comprenait pas que la République ne pouvait vivre qu'avec ceux qui l'avaient fondée et défendue contre les grands périls. Il n'avait pas compris davantage qu'en satisfaisant les ralliés, il préparait leur triomphe aux prochaines élections ; il ruinait lui-même sa propre autorité et il n'avait pas compris qu'il avait introduit le loup dans la bergerie. » Marcel Reinhard, sensible à l'explication du rôle de Carnot, est d'un avis différent : « Si le Directoire fut implacable contre les conjurés, s'il suscita l'affaire du camp de Grenelle [...], il n'en reste pas moins que les Directeurs s'appliquèrent à frapper simultanément leurs ennemis de droite et de gauche [...] Quand Hoche leur avait signalé ses craintes d'une victoire de la droite, ils lui avaient répondu qu'ils s'y opposeraient. [...] Le gouvernement n'avait pas ratifié les initiatives locales et les dénonciations de la droite même dans la mesure où c'était Carnot le principal intéressé à la question. » Et plus nettement encore : « C'est une politique du centre que le gouvernement avait adoptée ». Cependant si le Directoire frappa à droite comme à gauche, ce fut d'un côté avec un glaive tranchant, de l'autre avec un sabre de bois. M. Reinhard pose lui-même

ainsi la question : « Avait-il [le Directoire] bien pesé les chances et les forces qui pourraient seconder sa politique ? Se jugeait-il assez fort, assez uni pour la faire prévaloir ? » Il paraît que la majorité du Directoire a fait une politique de droite, une politique de ralliement ; mais elle a été vite dépassée par la droite des Conseils qui, naturellement, entraîna les centristes, effrayés d'avoir été — ou semblé être — lâchés par le gouvernement. Et la clé du problème nous semble, comme M. Reinhard le dit, dans un fait beaucoup plus terre à terre, humain, trop humain, la hantise électorale ; la campagne allait s'ouvrir avec ce fameux tirage au sort parmi les conventionnels, et déjà on devait songer avec angoisse chez les « permanents », au moment où, par une curieuse arithmétique, le nouveau tiers formerait les deux tiers, tandis que les anciens conventionnels ne seraient plus qu'un tiers résiduel avant de disparaître totalement. Cette perspective peu réjouissante explique, semble-t-il, que le Directoire, en flèche par rapport aux Conseils avant Grenelle, se trouva après en retrait.

★

Ce fut alors la marée royaliste de l'an V. Du point de vue qui nous intéresse, comment le Directoire d'une part, les babouvistes et exagérés de l'autre réagirent-ils ?

Dans le gouvernement, il se produisit dès avant le scrutin, le même phénomène qui se reproduira en sens inverse un an plus tard. Il se vit, en ventôse, débordé sur sa droite, ou plutôt ce fut La Revellière, car c'est sur lui que reposa la nouvelle virevolte gouvernementale, qui s'en rendit compte. Il passa d'une peur à une autre. C'était un trembleur. Du moins était-il logique dans ses peurs. Carnot et Letourneur restèrent dans leur ligne. La question qu'on peut se poser est de savoir s'il y eut vraiment « politique de bascule » du Directoire, revenu de son flirt avec la droite contre-révolutionnaire pour tendre à nouveau les bras à la gauche thermidorienne, ou seulement comme le dit Marcel Reinhard « mouvement de bascule » ? En fait, c'est avec la divulgation du complot de Brottier que le Directoire amorça ce mouvement. Or le Directoire fut beaucoup moins violent et surtout beaucoup moins persuasif en dénonçant

les activités des agents royaux, que lorsqu'il avait fulminé contre les babouvistes. On ne le prit pas au sérieux.

On n'a jamais porté beaucoup attention à ce fait qu'avec naïveté on pourrait trouver à tout le moins curieux : le Directoire n'aurait-il pas dû être bien plus sévère envers des royalistes ennemis par nature de la forme républicaine du gouvernement, qui voulaient, les uns consciemment, les autres — les Feuillants — inconsciemment, revenir à l'Ancien Régime, qu'envers les babouvistes ou les Jacobins qui étaient des républicains, exagérés disait-on, mais avant tout des républicains ? Bien sûr, mais ce n'était pas la même chose, la même peur : la peur sociale était bien plus vive que la peur politique. On pense généralement que l'affaire Brottier fut divulguée après un certain temps d'incubation, comme devant faire le contrepoids à celle de Babeuf dix mois plus tôt, d'autant plus que les deux procès seraient simultanés. De la part d'un ancien membre du Comité de l'an II, cela rappelle la simultanéité de la lutte contre les factions. Et cela correspondait toujours au désir d'une politique centriste, du juste milieu. Ne s'agissait-il pas aussi d'une nouvelle manœuvre électorale, d'un suprême atout ? Donner le change et en même temps contrecarrer la propagande royaliste, en ralliant autour de la bannière rose, un peu ravivée pour la circonstance, du Directoire les républicains sincères, en effrayant les royalistes constitutionnels, en les dissociant des hommes d'Ancien Régime, voilà ce que nous semble avoir été ce montage de l'affaire Brottier, une simple manœuvre tactique à l'usage électoral, et non le début d'une subtile stratégie mûrie, la « politique de bascule ».

Dans quel état la victoire royaliste trouva-t-elle le parti démocrate ? Affaibli, désuni, presque nul, c'est ce qui apparaît dans les événements de ce printemps 1797 ; mais cependant ce tableau peut être nuancé. Nous avons bien peu de renseignements sur les réactions des babouvistes, des Jacobins ou des terroristes, avant comme après les élections de l'an V. On sait que les armées réagirent les premières. Avaient-elles un sens plus aigu de la défense de la République par leur recrutement ou leur position ? Réagirent-elles surtout quand la maladresse de quelques ultras les menaça en la personne de leurs chefs ? En tout cas, leurs adresses redonnèrent du cœur aux démocrates de l'inté-

rieur. L'armée d'Italie, celle de Sambre-et-Meuse rivalisèrent de mordant dans leurs proclamations. Seule celle de Rhin-et-Moselle, où l'ombre de Pichegru paralysait les hommes autant que l'attitude au moins équivoque de Moreau, ne broncha pas. Après l'attaque violente de Dumolard contre Bonaparte, après l'affaire louche du dépassement des bornes constitutionnelles par des soldats de Hoche, les rapports s'envenimèrent. Ce fut le voyage menaçant de Bernardotte pour remettre les drapeaux, puis l'envoi d'Augereau par Bonaparte et celui de Chérin par Hoche, pour faire le coup d'Etat.

Mais déjà le Directoire avait décidément basculé à gauche. En germinal, la majorité gouvernementale antibabouviste Carnot-Letourneur-La Revellière avait rejeté le projet radical de Reubell de casser toutes les élections et de faire dès le printemps un 18 fructidor parlementaire sans recours à la force militaire. Le 7 prairial, ce fut l'élection de Barthélémy, le jour même de la condamnation à mort de Babeuf et de Darthé à Vendôme, synchronisme qui a été assez peu remarqué. Il y eut une certaine agitation dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, si l'on en croit un discours violent de Dumolard ; mais les rapports de police sont muets et le ministre responsable, Cochon, ami de Carnot, le nia. Il est possible, dit Georges Lefebvre, qu'une agitation ait existé et pas uniquement à cause du résultat des élections. On vit reparaître des clubs démocratiques dans les deux faubourgs et aussi dans le faubourg Montmartre et même dans le bourg de Vaugirard. Ils semblent plus significatifs à cette époque que le célèbre Cercle Constitutionnel. Dans ce dernier, à côté de bourgeois défenseurs avant tout de la propriété, on trouve des députés qui, l'année précédente, au plus fort de la répression antijacobine, s'étaient opposés à la rigueur des poursuites contre les babouvistes, qui avaient tenté d'empêcher la mise en accusation de Drouet, qui avaient lutté pour arracher les Jacobins arrêtés au camp de Grenelle à la Commission du Temple.

La presse démocrate en fut ragaillardie et il est significatif que les allusions au complot de Babeuf y cessent, presque entièrement, sauf dans les feuilles ouvertement contre-révolutionnaires. Au contraire les officielles, les officieuses, *Le Rédacteur, Le Moniteur, L'Ami des Lois, La Clé*

*du Cabinet,* reprennent, avant même les événements de messidor, les attaques contre la droite. Cependant, peu de documents établissent l'action des exagérés eux-mêmes. Nous en avons néanmoins trouvé un qui date de cette époque. C'est un rapport de police sur une dénonciation du commissaire central de la Nièvre[7]. Il signale la formation d'une « Ligue du département de la Nièvre », dont il énumère les dirigeants très méticuleusement. Leur chef est Diogène Tenaille Delaure, ex-membre du Comité révolutionnaire, ex-membre de l'Administration départementale et « désigné par Babeuf pour sa Convention » ; sur les vingt-trois autres individus dénoncés, trois sont carrément intitulés babouvistes[8], deux autres sont qualifiés « d'anarchistes », six sont des membres de la Commission terroriste de Lyon, les autres sont des membres des Comités révolutionnaires, prénommés qui Brutus, qui Scaevola, des « terroristes », des « maratistes ». La pièce dénonce enfin les deux ex-Conventionnels Etignard et Sautereau comme leurs protecteurs (ces deux députés seront réélus par les électeurs jacobins de l'an VI et exclus en floréal) ; elle dénonce aussi « Fouché de Nantes » comme leur protecteur. C'est aussi à ce moment que l'Administration centrale du Doubs rappelle Pierre Joseph Briot que les dénonciations de l'année précédente avaient fait envoyer à l'armée comme réquisitionnaire. Surtout, il y eut une petite réaction populaire dans laquelle Georges Lefebvre voit une résurrection due à la hantise du « complot aristocratique ». De même l'effervescence reparut en province bien plus tôt qu'on ne le croit souvent : on en a pour preuves les rapports établis en ventôse an VI et qui font souvent remonter à la période antérieure au 18 fructidor la reprise de l'action des « exclusifs ». On sait que les nouveaux clubs furent fermés par décision des Cinq-Cents, le 5 thermidor (23 juillet 1797). C'est la veille qu'avait eu lieu le changement des ministres. Ce changement atteste le revirement décisif du Directoire, maintenant en possession des papiers d'Antraigues. Reubell et Barras rendent à Carnot la monnaie de sa pièce et

7. AF III 99 (438).

8. Notamment un certain Chevrillon, ex-gardien des papiers des prisonniers, devenu huissier du Directoire à Paris, chez lequel se tinrent des conciliabules.

avertissant, alarmant, retournant La Revellière, ils tinrent Carnot à l'écart de cette révélation. Les terroristes vont reparaître au grand jour au lendemain du coup d'Etat : c'est alors qu'on voit revenir au premier plan cet amalgame d'anciens terroristes, de Jacobins, d'anciens membres des Comités révolutionnaires, d'anciens babouvistes aussi. Les études fragmentaires qui existent sur cette période du Directoire rendent malheureusement la généralisation difficile.

A Paris, Barras, qui agit pendant que La Revellière fait des discours, est entouré de tout un état-major d'anciens parlementaires-militaires : Châteauneuf-Randon, Roux-Fazillac, Delmas. Sotin peuple la police de « buveurs de sang » comme Tissot ou Lachevardière. Sijas revient dans les bureaux de la Guerre et l'adjudant-général Jorry fait de l'épuration. Les Jacobins sont, selon les rapports envoyés à Londres par les émissaires royalistes « descendus dans la rue ». Dandré signale à Wickham que, le 18 à neuf heures, trois cents Jacobins se sont réunis au faubourg Saint-Antoine ; Rossignol s'est mis à leur tête et il se sont rendus au Luxembourg. Le mécontentement des babouvistes, ajoute Dandré, dont le Directoire s'est servi pour exciter les troupes, va laisser le gouvernement sans partisans. Et il termine en signalant que les *anarchistes* sont actifs, courageux, surtout fidèles... Ils travaillent l'armée. Plus tard encore, un émissaire signale que l'on veut utiliser les héritiers de Babeuf et que Rossignol serait leur chef. Dans les provinces, Georges Lefebvre signale six cents changements parmi les agents et adjoints communaux. Parmi les administrateurs, la valse est aussi importante et quarante-cinq commissaires départementaux, à peu près la moitié, sont limogés et remplacés par de plus ardents démocrates. Evidemment, la sincérité de ceux-ci est sujette à caution et il y a eu parmi tous ceux nommés par le Directoire au lendemain du 18 fructidor sans doute un certain nombre de personnages peu sûrs. Parmi les départements étudiés, la Sarthe, la Côte-d'Or, la Haute-Loire, le Doubs, à Toulouse, partout on assiste au retour de Jacobins. Dans le Mont-Terrible, le bourgeois de Porrentruy Guélat note dans son *Journal :* « ... On a appris avec crainte la nouvelle de la révolution survenue le 4 septembre dans le Directoire ; nul doute que cela ne présage rien de bon... » Il ne se trom-

pait pas, à son point de vue ; car là aussi, on vit bientôt revenir les Jacobins.

Dans la presse, le mouvement de renouvellement fut aussi intense. A la place des journaux royalistes, des quarante-deux journaux supprimés par le dernier article de la loi du 19 fructidor, on vit fleurir des feuilles dont certaines ne sont pas seulement fructidoriennes. Si Barbet, précepteur des fils de Reubell, bien connu par l'étude que lui a consacrée Mathiez[9], reprit le titre du *Messager du soir* et lui donna une teinte directorialiste ou plutôt proprement reubellienne, si *Le Rédacteur* et *Le Moniteur* fructidorisèrent de façon orthodoxe et *incendièrent* le foudre de guerre La Revellière, d'autres feuilles, certaines éphémères, allèrent bien plus loin. On vit ainsi reparaître sous les titres des journaux des noms un peu oubliés : Lebois, Bonneville, Ballois, Méhée... Et si beaucoup de ces journaux eurent une courte existence, leur floraison n'en est pas moins significative. Ainsi, *Le Démocrate,* dirigé par Méhée ci-devant de la Touche, personnage louche sans doute, se fait le dénonciateur des royalistes et même des modérés qui ont pu passer au travers de l'épuration fructidorienne, demandant chaque jour sa charrette de fructidorisés en supplément. *L'Impartial républicain* de Darcet neuveu, ancien collaborateur du même Barbet et de *La Bouche de fer,* futur rédacteur de *L'Echo des cercles patriotiques* de Barbet encore, se spécialise dans la chasse aux thermidoriens renégats. *Le Réveil des départements* rédigé par L.M. Henriquez, ancien ennemi de Marat, mais ancien émule d'Hébert, ex-collaborateur de *La Bouche de fer* de Bonneville, est extrêmement violent et volontiers ordurier comme il sied à un fidèle du Père Duchesne. Mais surtout *Le Défenseur de la Constitution* de L.J. Ph. Ballois de Périgueux, protégé du député Lamarque qui avait présidé la séance permanente du 19 fructidor, ancien hébertiste lui aussi, passé à Babeuf en 1796, désigné par celui-ci comme député à sa Convention, qui, dès le troisième jour, attaque avec véhémence l' « infâme commission de Grenelle » et appelle les disciples du « bonheur commun » à la vengeance, puis ouvre une souscription pour la veuve et les enfants du

9. Voir dans l'ouvrage posthume publié par J. GODECHOT : *Le Bureau politique du Directoire,* Appendice I, pp. 358-374.

*Tribun du peuple.* Ayant repris le titre du journal de Robespierre, ses grands hommes sont Antonelle, Lamarque et Gay-Vernon qui sera élu en l'an VI dans la Haute-Vienne avec les exagérés et floréalisé avec eux, les généraux hostiles au Directoire comme Isar et Pille et surtout Bonaparte !

Jusqu'en pluviôse, l'action de débordement des terroristes se développe et le péril reste à droite. Les démocrates emportent bastion après bastion.

C'est en pluviôse-ventôse que le Directoire va, à nouveau, renverser la vapeur. Lamarque, toujours, avait fait voter le 16 frimaire (6 décembre 1797) une indemnité pour les babouvistes acquittés à Vendôme. Guillemardet avait fait voter la vérification par les anciens députés des pouvoirs des nouveaux élus, remplissant la prophétie jugée alors ridicule du royaliste Dumolard en l'an IV. Puis en pluviôse, le même Guillemardet avait fait décider l'élection du nouveau Directeur par les Conseils avant l'entrée en charge des nouveaux élus. Dès nivôse, quarante-cinq chefs-lieux de départements, jugés peu républicains sont dépossédés au profit de bourgades plus satisfaisantes par une résolution des Cinq-Cents. Les Anciens, cette fois, ne suivent pas. Mais il est intéressant de constater que sur ces quarante-cinq localités bon teint, la moitié est constituée par des centres dénoncés comme des foyers d'anarchie par les commissaires anxieux envoyés en ventôse, et beaucoup sont des villes dans lesquelles des cercles constitutionnels seront fermés pendant les mois suivants.

G. Lefebvre remarque, pour sa part, que c'est une double proposition de Pons de Verdun qui mit le feu aux poudres. Il demandait qu'on laissât ouverts jusqu'en ventôse suivant les registres civiques, ce qui aurait permis de laisser voter, sans la fameuse année de résidence, un grand nombre de démocrates voués à l'instabilité par la crise. Surtout il proposait d'admettre tous ceux qui voudraient s'inscrire volontairement en payant d'un bloc trois jours de contributions. Cependant ces deux propositions acceptées par les Cinq-Cents furent deux fois rejetées aux Anciens. « C'est bien clair, écrit Georges Lefebvre, il s'agissait d'obtenir que les républicains qui, en l'an V, n'avaient pas pu se faire inscrire sur les listes à cause de la Terreur blanche puissent maintenant obtenir réparation et voter... » La dis-

cussion montra effectivement que les députés proches des Directeurs, mais non de Barras cependant, intervinrent contre la proposition, mais on peut néanmoins remarquer que Pons ne sera pas exclu en floréal.

A partir de pluviôse ou de ventôse donc, le Directoire fait de nouveau face à un danger sur sa gauche. « Peu à peu — écrit Georges Lefebvre — on s'avisa que les royalistes ne seraient pas nombreux à voter ; la Terreur nouvelle les intimidait. [...] N'était-il pas à craindre que l'effacement des royalistes profitât surtout aux Jacobins ? » Dans le gouvernement, Merlin reprit le rôle de Carnot. Comme c'était un esprit plus retors et plus inventif, il fut plus cohérent et plus perfide. C'est lui qui, en l'an III, voulait exclure totalement du droit de cité ceux qui ne possédaient rien ; car, disait-il, « qui ne possède rien ne peut être citoyen, n'ayant rien à défendre... » Sa politique consista alors à prévenir. Il dirigea son action préventive contre un succès possible des démocrates. Il est d'ailleurs à noter que maintenant le Directoire était unanime ou presque. La Revellière, paradoxalement démocrate en fructidor, était par-dessus tout anti-jacobin. Reubell, autre esprit autoritaire et méthodique, ne tolérait guère d'opposition ; il dirigeait les affaires diplomatiques et militaires depuis la proscription de Carnot et, de plus, il se retirait chaque soir, dans sa maison de campagne d'Arcueil. François de Neufchâteau, excellent administrateur, jouait dans ce second Directoire le rôle de Letourneur dans le premier, celui de potiche. Restait Barras dont le rôle parut alors peu clair. Il se vante d'avoir essayé de résister à cette nouvelle offensive anti-jacobine. Mais s'il soutenait les démocrates, il était alourdi par Talleyrand, sa créature, violemment attaqué par les exagérés, notamment par Jorry, ennemi personnel de l'ancien évêque ; et comme Reubell détestait aussi le ministre des Relations extérieures, Barras était sur la défensive. On lui reprochait aussi Bonaparte devenu bien encombrant. Enfin le clan des Tallien et des Fréron qui soutenait Barras était très mal vu des vrais démocrates, dont beaucoup étaient robespierristes, l'étaient restés ou l'étaient redevenus. Il est donc à supposer que l'appui de Barras aux Jacobins dut être relatif et intermittent. Pourtant on peut remarquer qu'en l'an VI, Barras fut élu par deux départements du Midi conjointement avec des démocrates avancés et même avec des babouvistes avérés ; ce

qui prouve au moins qu'ailleurs qu'à Paris il devait être catalogué comme bon démocrate.



La principale manifestation de ce nouveau péril à gauche fut la croissance des nouveaux clubs : les cercles constitutionnels à Paris et dans les départements. A Paris, selon l'agent royaliste qui renseignait Londres, trois cercles s'étaient formés ; leur public était fort mélangé. Dans les Alpes-Maritimes, le cercle de Nice était dominé par les babouvistes dont le chef était Victor Tiranti, riche notaire que Babeuf avait désigné pour sa Convention ; avec lui, deux des administrateurs désignés par le Directoire étaient aussi disciples du « bonheur commun », tandis qu'un autre administrateur, le président du Tribunal, l'accusateur public et le greffier étaient donnés comme « exclusifs » ; on y rencontre les anciens députés Peyssard, Pinet et Lalande : le premier avait placé dans les bureaux de l'administration le fameux Brutus Magnier. Ils sont protégés par le représentant Lamarque, ancien girondin, mais fort lié avec Drouet, son ancien compagnon de captivité. Dans l'Allier, dans le Doubs, le Jura, la Loire où le commissaire central dirige les débats, dans le Mont-Blanc, le Mont-Terrible, la Mayenne, le Puy-de-Dôme, la Saône-et-Loire, le Vaucluse, la Vienne et la Haute-Vienne, les cercles sont dénoncés comme des jacobinières. Dans la Sarthe, il y a vingt cercles et cinq d'entre eux organisent des séances ambulantes avec soupe civique dans les bourgs. Cette pratique s'étendit au Loir-et-Cher voisin. Il y a neuf cercles dans la Côte-d'Or ; dans la Haute-Loire, pays éminemment conservateur, celui du Puy fait figure d'épouvantail, tout comme ceux de Porrentruy et de Montbéliard dans le Mont-Terrible. Souvent ce sont les commissaires du Directoire qui dirigent le mouvement[10]. Les cercles ambulants catéchisent les campagnes : outre ceux de la Sarthe et du Loir-et-Cher, celui de Delle prête ainsi main forte aux « exclusifs » du Mont-Terrible.

Contre ces cercles, le Directoire commence à sévir ; il

10. Gastaud (Alpes-Maritimes), Bellouguet (Ariège), Barthe (Aude), Sutil (Aube), Ferrand (Loire), Roussel (Mont-Terrible), Houdebert (Sarthe), Quirot (Doubs), Musard (Côte-d'Or).

multiplie d'abord les proclamations. Le 7 pluviôse, il lance une circulaire avec une note anonyme : « Moyen proposé pour obtenir de bons choix dans les élections » ; le 17 ventôse, c'est la grande proclamation à afficher sur les élections. Sotin ayant été remplacé par Dondeau, créature de Merlin, le Directoire forge alors son accusation majeure : le royalisme à bonnet rouge « qui veut rétablir la monarchie au profit du duc d'Orléans tout en faisant les démagogues... » (proclamation du 9 germinal). Cette accusation n'est pas neuve ; depuis longtemps tous ceux qui faisaient de la surenchère, étaient accusés d'être des auxiliaires du royalisme. Mais surtout, la peur sociale est à nouveau utilisée. On met la défense de la propriété au premier plan. Reubell est aussi violent que Merlin à cet égard. Contrairement au mot que lui prête Barras : « ... Je n'ai jamais reproché qu'une chose à Robespierre, c'est d'avoir été trop doux... », faisant un curieux écho aux paroles mêmes de Robespierre, le 8 thermidor (« On nous reproche notre rigueur et le peuple nous reproche notre faiblesse... »), nous avons trouvé dans les papiers de Reubell un long exposé contre Robespierre, contre sa tyrannie tout comme contre ses idées sociales et égalisatrices[11]. De même, l'article inspiré du *Moniteur* du 14 germinal, que cite Georges Lefebvre, nous semble devoir être exploité davantage. Qu'écrit le folliculaire, porte-plume du Directoire ? Il dénonce les « affiches dans lesquelles l'anarchiste éhonté, l'admirateur de Babeuf, prône le nivellement, l'égalité de Robespierre, promettant à ceux qui n'ont rien de leur donner les biens de ceux qui ont... » La confusion nous semble entretenue à dessein entre les anarchistes partisans de Babeuf et les terroristes, la « queue de Robespierre ».

C'est alors que le Directoire, pour être mieux renseigné et pour connaître les dispositions des électeurs, pour préparer les scrutins, envoya en province des « missi dominici ». Ces commissaires spéciaux, pour ne pas attirer l'attention, furent en apparence destinés à préparer la mise en vigueur du droit de passe qu'on venait d'établir sur les grandes routes et la position des barrières de péage[12]. Ils furent soigneusement choisis parmi les bureaucrates zélés et sûrs.

11. B.N., Mss, Nouv. Acq. fr. 23.654.
12. Arch. Nat., AF III 99 (349).

Ils reçurent de l'argent : 185.000 livres selon Barras, et surtout eurent le pouvoir d'en promettre aux agents du gouvernement qui en auraient besoin pour activer la propagande et acheter quelques consciences. Il fut convenu à cet effet d'un code secret[13]. C'est Merlin qui imagina et manigança la chose plutôt que le ministre de l'Intérieur Letourneux, à qui la correspondance fut envoyée et qui ne joua guère que le rôle de boîte aux lettres. Malheureusement, il manque pour que la carte de la France soit complète, outre Paris, tout le Nord et le Nord-Ouest dont la liasse est perdue, de même que le Midi méditerranéen à l'est du Rhône. Meynier croit que Barras s'était réservé cette dernière région comme une chasse gardée ; cela est plausible dans la mesure surtout où ses amis du Midi étaient justement de ces exagérés qu'il s'agissait maintenant de combattre. Les commissaires partirent le 7 ventôse et ils revinrent entre le 20 et le 25. Tous, sauf Baco qui devait visiter l'est jurassien, sont des agents du gouvernement. Baco, ancien constituant, ancien député aux Cinq-Cents et ancien diplomate, était un ami personnel de Reubell : il est plus indépendant et, même, il ne voit toujours qu'un péril, celui de droite. Dans sa tournée, il ne trouve aucun département gangrené par les Jacobins ; bien au contraire, il dénonce des départements « viciés jusqu'au cœur » par le royalisme et, pourtant, ces départements n'éliront pas des contre-révolutionnaires le mois suivant, tant s'en faut. Il retarde... On peut aussi comparer ces rapports avec les nombreuses allusions du *Moniteur*, entre le 1[er] ventôse et le 15 germinal. Dans les départements de l'Ain, de la Corrèze, de la Loire, du Loir-et-Cher, du Puy-de-Dôme et du Rhône, les commissaires des barrières dénoncent des babouvistes[14]. D'autre part, sous les dénominations

13. Nous préparons une étude sur les élections de l'an VI et la genèse du « coup d'Etat » du 22 floréal.

14. Dubreuilh et Debost à Bourg, Lanot, ex-député, Lacoste, Faurie, Jumel, professeur à l'Ecole Centrale, Borie et Clergye (Corrèze), Grégoire Chanda, cordonnier et tanneur désigné par Babeuf pour sa Convention et Claude Saintdidier (Loire), Bret, ex-prêtre (Puy-de-Dôme), Cochet à Lyon, auxquels *Le Moniteur* permet d'ajouter Stappeur, Therrond et Lefebvre-Lasserre (Nord). Quant au Loir-et-Cher, l'envoyé du Directoire écrit : « ... Les routes sont dans un état effrayant (entendons en code : l'état d'esprit est effrayant) ; elles ne pourront être réparées tant que ce département sera animé de l'esprit de Vendôme... »

d' « anarchistes », « d'exagérés » ou d' « exclusifs », nous trouvons dénoncées d'autres personnalités [15]. Enfin d'autres sont désignés comme « robespierristes » ou « prairialistes » [16]. Naturellement dans les départements où le commissaire est lui-même attaché au parti avancé, il ne donne pas de renseignements défavorables sur ses amis ; ainsi s'explique l'absence dans ces listes de dénonciations dans la Sarthe ou la Haute-Garonne. Pour la Sarthe, on peut cependant noter que le commissaire aux barrières Morel écrit : « J'attends une lettre du Mans et je me réserve de vous en parler quand je l'aurai reçue... » Mais il n'y a rien d'autre au dossier. Dans la Haute-Garonne, outre le commissaire central Dast, celui près de la municipalité de Toulouse était Destrem qu'il est inutile de présenter. De même dans la Côte-d'Or et le Doubs. Notons aussi que parmi ceux qui figurent dans les notes précédentes, 23 seront élus députés ou fonctionnaires le mois suivant, puis exclus au 22 floréal. On peut dire qu'ils étaient désignés d'avance au zèle des proscripteurs.

Quoi qu'il en soit, le Directoire fut sincèrement effrayé en lisant ces rapports, car l'enjeu était de taille. Les exclusions de fructidor portaient à 437 le nombre des députés à élire et grâce à la loi votée peu auparavant, les 236 conventionnels sortants du dernier tiers participeraient de concert avec les 297 restants à l'épuration de ceux qui allaient les remplacer[17]. Mais l'inventif Merlin imagina mieux encore, pour le cas où les résultats seraient néanmoins mauvais pour le gouvernement : se servir des scissions. Il y avait déjà eu des scissions les années précédentes dans un petit nombre de départements. C'était le Corps législatif qui avait

15. Bellouguet (Ariège) ; Lalande, Peyssard, Roux-Fazillac, Pinet, Lalande, Lanxade (Dordogne) ; Félix, Latreille, Lézidon, Fèvre (Charente) ; Barbaut-Dubarran (Gers) ; Ferrand, Martin, Siauve (Loire) ; Frécine et Venaille (Loir-et-Cher) ; Thuriot et Mériadec-Pierret (Marne) ; Altmeyer et Delattre, protégés du représentant Thirion (Moselle) ; et dix meneurs dans le Rhône : Burdet, Vingtrinier, Doret, Durif, Ducruy, Journet, Baronnier, Verchemin, Véret et Polissart.

16. Gaston, ex-député (Ariège), Sauty et Plazanet (Corrèze), Doppet (Mont-Blanc), Biauzat, ex-constituant (Puy-de-Dôme), Lequinio et Delahaye (Nord).

17. Selon les chiffres que nous avons vérifiés et dont Georges Lefebvre a tenu compte dans sa nouvelle rédaction (1951) du tome XIII de la collection « Peuples et civilisations ». Voir les pp. 452, note 1, 453 et 488.

le droit de légiférer sur les scissions et de choisir entre les élus des assemblées rivales. Aussi Merlin imagina-t-il de faire comprendre aux partisans du Directoire que lorsqu'ils se verraient en minorité, ils devraient faire scission de façon qu'il y ait deux listes d'élus entre lesquels le Corps législatif déciderait. Mais, naturellement, le vent ayant tourné en ventôse, il y eut des départements où, malgré la tournée des commissaires aux barrières, les agents locaux se méprirent et crurent que la mesure devait jouer contre les royalistes : ils firent donc scission quand les réactionnaires leur semblèrent plus nombreux que les démocrates[18]. Par ailleurs, les cercles constitutionnels qui n'avaient pas été fermés, ou les autres avant leur fermeture, avaient souvent soigneusement préparé ces élections si capitales[19].



Donc les jeux étaient faits, lorsque les assemblées primaires se réunirent, suivies à la fin de germinal des assemblées électorales. Il y eut naturellement de très nombreuses scissions et la situation fut extrêmement confuse. Même lorsqu'il n'y eut pas de scission, cela ne veut pas dire que tout se passa au gré du gouvernement ; au contraire cela pouvait provenir du fait que la majorité de gauche était si écrasante que les directorialistes ne purent, malgré l'approbation officielle et anticipée du gouvernement, tenter la scission. Sans entrer ici dans ces détails si complexes, les résultats globaux apparurent de suite très défavorables

18. C'est ce qui se passa notamment à Porrentruy où le commissaire Roussel, l'ancien député Lémane et à peu près tous les agents du gouvernement firent scission à l'assemblée primaire du canton en s'écriant sans nuances : « Nous sommes autorisés par le Directoire à le faire... » Même fait à Montbéliard et dans un autre canton. Dans bien des départements, l'examen des listes de votants montre pareillement que tous ou presque tous les commissaires se rangèrent du côté des exclusifs pour faire scission.

19. Dans la Corrèze, les conventionnels Sauty et Plazanet, le général jacobin Marbot et les cercles de Tulle et d'Ussel avaient arrêté la liste. Dans la Dordogne où il y avait dix-neuf élections à faire, tous les noms avaient été arrêtés d'avance. Dans le Mont-Terrible, la liste des dix citoyens à nommer était dressée et on avait poussé le soin jusqu'à prévoir qui remplacerait le secrétaire du département qui devait être élu haut-juré. Dans la Sarthe, le commissaire Houdebert, qui venait d'être révoqué, avait eu le temps de concert avec les chefs jacobins, de dresser aussi la liste des élus futurs.

au Directoire. Il y eut quelques rares départements, quatre ou cinq, sept à la plus extrême rigueur, dans lesquels la majorité resta comme l'année précédente aux royalistes et aux contre-révolutionnaires[20]. Mais il y en eut au moins une quarantaine dans lesquels la majorité ou l'unanimité des élus appartinrent au parti des « exclusifs » et encore ce chiffre pourrait être amplifié, car beaucoup de ces élus échappèrent à l'épuration de floréal[21]. Les noms et les appellations sont significatifs. Dans certains cas, ce sont des *terroristes* classiques[22], d'autres sont des *exclusifs* ou des *exagérés*[23], d'autres enfin sont carrément appelés *babouvistes*[24]. Dans le Midi méditerranéen, le succès des *désor-*

20. Dyle, Finistère, Forêts, Indre (?), Gard (?), Hérault (?), Lys.

21. Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Corrèze, Dordogne, Doubs, Haute-Garonne, Gers, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Loire, Loir-et-Cher, Marne, Mayenne, Mont-Blanc, Moselle, Nièvre, Nord, Ourthe, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Vaucluse, Var, Vienne, Haute-Vienne.

22. Dans l'Ain, où l'instituteur Robin avait été exécuté en 1796, on élit l'ancien constituant Girod de Theiry, un « homme de sang », un « homme atroce qui a dit : La guillotine va bien... », un anthropophage ». Dans l'Ardèche, les anciens conventionnels Thoulouze et Gleizal sont dénoncés comme des amis de Payan, donc des robespierristes. Dans les Hautes-Pyrénées est élu Jean-Pierre Barère, frère de Bertrand ; de même sont qualifiés terroristes l'adjudant-général Boyer et Raphaël Vincent de Vaucluse, Dandillac de la Vienne, Dumas, frère de l'ancien président du Tribunal révolutionnaire, et Gay-Vernon dans la Haute-Vienne.

23. Mandon (Allier), Gassendi (Basses-Alpes), Gaston et Bellouguet (Ariège), Barthe (Aude), Sutil (Aube), Quirot, Briot, Violand, Perriguey (Doubs), Barbaut-Dubarran (Gers), Batbedat (Landes), Thuriot, Pierret (Marne), Chartier (Mayenne), Altmeyer, Delattre (Moselle), Lequinio (Nord), Lafon d'Arzacq (Basses-Pyrénées), les élus de la Sarthe : Boutheroue, Lehault, Menard-Lagroye, Houdebert, Hardouin-Révery, Ysambart, Barret, Vérité ; Gélin, Durieux, Bozut (Saône-et-Loire), Maudhuyt et Giot (Seine-et-Marne).

24. Le notaire Colin-Lacombe de l'Allier, le commissaire des guerres Florimond Fantin dans les Hautes-Alpes, dénoncé tout à la fois comme un « valet de Robespierre et de Camille Jordan » et comme « disciple du bonheur commun » ; Barbatier (Basses-Alpes), Chana, Saintdidier, Ferrand, Martin et Siauve (Loire) ; dans le Loir-et-Cher, les deux ex-conventionnels Frécine et Venaille sont élus avec des « gens de Vendôme » ; sont également élus et rangés sous les mêmes appellations : Vallin de Dormans (Marne), Doppet du Mont-Blanc, Delahaye du Nord, Etignard et Sautereau (Nièvre), « protecteurs de babouvistes ». Dans l'Ourthe, le général Fyone est élu haut-juré par une sorte de dérision puisqu'il avait comparu l'année précédente devant la Haute-Cour qui l'avait acquitté ; dans le Pas-de-Calais : Coffin, Cocud, Théry et Robert Crachet sont désignés comme des séïdes de

*ganisateurs* a été presque total de même que dans d'autres départements dispersés[25]. L'Assemblée de la Seine mériterait une étude spéciale. Elle contient des noms révélateurs, parmi les électeurs d'abord. Vingt-deux sont connus comme babouvistes déclarés [26] et plus de cent-vingt sont catalogués comme « membres des comités révolutionnaires », « jurés révolutionnaires », « terroristes », partisans de Babeuf acquittés à Vendôme, mêlés au complot de Grenelle ; parmi eux des noms très connus[27]. La scission voulue eut lieu, les majoritaires dans une proportion de deux sur trois restèrent à l'Oratoire, cependant que directorialistes et royalistes se retiraient au Muséum du Louvre. Les choix de l'assemblée majoritaire furent significatifs[28]. Dans le Rhône, enfin, il y eut trois assemblées, la plus nombreuse nomma des royalistes, une autre des « anarchistes » [29] ;

Joseph Le Bon, de Babeuf et de Darthé ; Bret du Puy-de-Dôme, Boussin et Bozon de la Saône-et-Loire, Germain de Viroflay, de Seine-et-Oise, exclu avec Bottot, l'ami de Barras, sont à ajouter à cette même liste.

25. Dans les Alpes-Maritimes, Gastaud élu député, Tiranti, haut-juré et avec eux deux autres babouvistes, et quatre « exclusifs ». Dans les Bouches-du-Rhône, l'assemblée la plus nombreuse a nommé quatre babouvistes : Escallon, Venture, Mossy et Antonelle ; mais, finalement, ce dernier fut remplacé — manœuvre — par un directorialiste. De même, en Corrèze, la grosse majorité resta du côté des « exclusifs » qui nommèrent conformément aux plans préétablis Sauty et Plazanet députés et d'autres de mêmes nuances aux autres postes ; même manœuvre en Dordogne : Lamarque réélu, Peyssard, Roux-Fazillac, Lalande, Lanxade élus députés, Pinet juge...

26. Par arrondissements : Baudrais, Fain, Bexon, Ginest, Codron, Bach, Gomigeon, Recordon, Antonelle, Magendie, Leymerie, Brochet, Boucheseiche, Lesguillon, Cauconnier, Thibaulot, Marcellin, Bô, Groslaire, Decoudre, Desprez, Kunck.

27. Guillotin, Jorry, Clémence, Chrétien, Marchand, Magniez, Lachevardière, Tissot, Santerre, Bodson, Audoin, Raisson, Biauzat, Réal, Sijas, Paganel, Panis, Julien de Toulouse que les rapports officiels qualifient d'« hommes affreux », d'« hommes atroces », de « buveurs de sang », de « septembriseurs », de « bêtes féroces »...

28. Tissot, Sijas, Leblanc, Gohier, Moulin, Biauzat qui sont de purs jacobins, Robert Lindet, Oudart, Lamarque, Roger-Ducos également connus pour tels, Monge ancien ministre, Dupuch député de la Guadeloupe, et le babouviste Gomigeon, l'un des meneurs de Grenelle, aux côtés desquels on trouve Cambacérès, Tallien et Berlier ; le dernier jour, on allait élire Prieur de la Marne auquel il n'avait déjà manqué que trois voix pour la majorité absolue quand la clôture fut prononcée, le délai légal de dix jours étant expiré.

29. Burdet, babouviste, avec le général Berthier et l'ex-ministre révoqué Sotin, un quatrième siège allant, pour donner le change, au directorialiste Vitet.

ce furent les choix de la troisième, de loin la moins nombreuse, qui furent admis le 22 floréal.

★

Ainsi les élections de l'an VI attestaient la force non éteinte du mouvement démocratique révolutionnaire, « Front populaire » composite comprenant à côté des babouvistes, des anciens robespierristes, des hommes de Marat et d'Hébert, des prairialistes : c'était bien le péril rouge tant redouté des possédants. C'est ce que disait en clair le Directoire dans une proclamation insérée dans *Le Moniteur* du 13 floréal : « ... Ne vous informez pas si, à côté de plusieurs noms flétris, il s'en trouve de purs et d'irréprochables [30]. Pensez-vous qu'ils aient des intentions républicaines, ceux qui ont outragé Daunou en le mettant sur la même ligne que les élèves et les complices de Joseph Le Bon et de Babeuf[31] ; et Sièyes et Barras en les accolant aux plus forcenés anarchistes et aux plus infâmes égorgeurs du Midi... [32] ». Ce texte se passe de tout commentaire. Le 17 floréal, le Directoire destituait déjà l'administration nouvellement élue de la Sarthe « pour avoir prouvé par leur conduite et leurs opinions, par leurs liaisons intimes avec les chefs de la tendance anarchique [...] qu'ils étaient ennemis déclarés de la Constitution de l'an III... » En même temps étaient destitués les administrateurs municipaux du Mans et trois commissaires qui avaient échappé à l'épuration de ventôse. Mais surtout, sûr de sa majorité dans les Conseils pour quelques jours encore, le gouvernement allait se servir rationnellement des fameuses scissions préfabriquées selon le processus imaginé par Merlin : vérification des pouvoirs des nouveaux élus par ceux qu'ils avaient battus ; il fallait se hâter ; car le 1er prairial, les nouveaux élus entreraient de plein droit. On commença par procéder avec ordre et méthode, selon les règles établies, département par département, mais c'était long, bien long, trop long... Le 15 floréal, on n'avait guère examiné qu'une quin-

30. Tissot, Sijas, Gomigeon, Leblanc opposés à Berlier, Tallien (!), Cambacérès (!).

31. Crachet, Cocud, Théry, Coffin élus dans le Pas-de-Calais avec Daunou.

32. Antonelle, Mossy, Escallon, Venture dans les Bouches-du-Rhône.

zaine de départements. Alors du 19 au 22, le Directoire mobilisa l'homme qui avait déjà fait l'épuration de fructidor : Bailleul, lequel, flanqué de quelques séides, se chargea encore de celle-ci. Il fallait, selon les Directeurs, « empêcher les bêtes féroces d'entrer dans le Corps législatif... »

Le pseudo-coup d'Etat du 22 floréal aboutit à l'élimination de la plupart des élus « anarchistes », des plus marquants du moins. Il y eut 106 exclus, dont la moitié exactement fut remplacée sans autre forme de procès par ceux qu'ils avaient supplantés, tandis que l'autre moitié n'était pas remplacée. De plus, tous les élus à des fonctions administratives et judiciaires qui avaient été écartés [33], furent remplacés par le Directoire. Cependant tous les opposants de gauche n'avaient pas été éliminés. Georges Lefebvre pense qu'une soixantaine d'entre eux était passée entre les mailles du filet. Nous opinons, résultats détaillés en mains, pour un chiffre un peu plus élevé ; quatre-vingt environ, cent même, en y englobant tous les républicains indépendants opposés au Directoire et à ses valets. Ce sont eux qui feront l'année suivante le coup d'Etat du 30 prairial.

J. SURATTEAU.
(*Besançon*).

33. 17 hauts-jurés, 18 présidents de tribunaux, 14 accusateurs publics, 11 greffiers, 4 juges et 56 administrateurs départementaux.